



Profil de pauvreté de la région du Sud Ouest

Ministère de l'économie, des
finances et de la prospective

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Secrétariat général



Institut national de la statistique
et de la démographie

Profil de pauvreté de la région du Sud Ouest

Réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale à travers le Projet
d'Harmonisation des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO).

OCTOBRE 2023

AVANT PROPOS

Le Plan national de développement économique et social (PNDES-II) 2021-2025 constitue le référentiel de développement au Burkina Faso. Par ailleurs, le pays s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dont l'échéance est prévue pour 2030. L'objectif commun de ces engagements nationaux et internationaux est l'amélioration des conditions de vie des populations, en l'occurrence une réduction substantielle de la pauvreté.

Ainsi, le Burkina Faso a besoin de données actualisées, fiables, exhaustives et désagrégées de toutes les unités administratives du pays afin de pouvoir apprécier les progrès réalisés et les défis à relever. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de la décentralisation ont besoin de données statistiques.

Dans le cadre de ses missions, l'INSD a réalisé des enquêtes et recensements auprès des ménages et des entreprises pour suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques de développement au Burkina Faso. De ce fait, l'INSD a réalisé plusieurs enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui fournissent des indicateurs pour le suivi de la pauvreté. Les rapports sur le profil de pauvreté au niveau national sont régulièrement produits. Cependant, au niveau régional, le besoin en statistiques désagrégées sur les conditions de vie des ménages et surtout sur la pauvreté n'est pas toujours satisfait.

Les directions régionales de l'INSD qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional, provincial et communal ont donc entrepris des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019. Le présent document constitue un profil de pauvreté au niveau régional.

Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez les acteurs de la vie sociale et économique, en particulier ceux en région, de l'intérêt pour les statistiques. Toutefois, l'INSD dans la quête permanente d'amélioration de ses productions, reste disponible pour prendre en compte les éventuelles critiques et suggestions.

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du mérite
de l'Economie et des finances

SIGLES ET ABREVIATIONS

BRAKINA	: Brasseries du Burkina
EBCVM	: Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages
EHCVM	: Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
ODD	: Objectifs de développement durable
PNDES	: Plan national de développement économique et social
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation
SN-CITEC	: Société nouvelle huilerie et savonnerie CITEC
SOFITEX	: Société des fibres textiles du Burkina
F CFA	: Francs de la Communauté Financière Africaine

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	i
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
SOMMAIRE.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
RESUME	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES	3
1.1 Définition de la pauvreté	3
1.1.1 Approche monétaire objective	3
1.1.2 Approche monétaire subjective.....	3
1.1.3 Approche par les besoins de base	3
1.1.4 Approche par les capacités	3
1.1.5 Approche multidimensionnelle.....	4
1.2 Mesure de la pauvreté.....	4
1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être	4
1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté	4
1.3.1 Lignes de pauvreté relatives.....	4
1.3.2 Lignes de pauvreté absolues	4
1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté.....	5
1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants)	5
1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté)	5
1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré).....	5
1.4.4 Contribution à la pauvreté.....	5
1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire.....	5
1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté	5
1.5 Mesure de la pauvreté subjective.....	6
1.6 Données utilisées	6
1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5 ^e RGPH.....	6
CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE	9
2.1 Pauvreté et milieu de résidence	9
2.2 Pauvreté et province de résidence.....	10
2.3 Pauvreté et communes de résidence	12
CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE.....	15

3.1	Pauvreté et taille du ménage	15
3.2	Pauvreté et sexe du chef de ménage	15
3.3	Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage.....	16
3.4	Pauvreté et âge du chef de ménage	17
CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION		19
4.1	Pauvreté et statut d’alphabétisation du chef de ménage.....	19
4.2	Pauvreté et niveau d’instruction du chef de ménage.....	19
4.3	Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants	20
CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE		21
5.1	Pauvreté et promiscuité.....	21
5.2	Pauvreté et qualité du logement	21
5.2.1	Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement.....	21
5.2.2	Pauvreté et types d’habitation	22
5.2.3	Pauvreté et statut d’occupation du logement.....	23
CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.....		25
6.1	Pauvreté et accès à l’assainissement	25
6.1.1	Pauvreté et type d’aisance.....	25
6.1.3	Pauvreté et principal mode d’évacuation des ordures	26
6.1.4	Pauvreté et principal mode d’évacuation des eaux usées	26
6.2	Pauvreté et accès à l’eau de boisson	27
6.3	Pauvreté et principal mode d’éclairage.....	28
6.4	Pauvreté et type d’emploi principal occupé.....	28
CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE.....		31
7.1	Distribution de la consommation totale par quintile	31
7.2	Distribution de la consommation totale par décile.....	31
7.3	Indicateurs d’inégalités de la consommation	32
CONCLUSION		35
BIBLIOGRAPHIE		37
ANNEXES		xiii

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Liste des graphiques

Graphique 1 : Incidence selon le milieu de résidence.....	9
Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté	9
Graphique 3 : Consommation par personne (F CFA) selon le milieu de résidence.....	10
Graphique 4 : Incidence et profondeur selon les provinces.....	10
Graphique 5 : Contribution des provinces à la pauvreté	10
Graphique 6 : Consommation moyenne par personne selon les provinces	11

Liste des cartes

CARTE 1 : Localisation de la région du Sud-Ouest au Burkina Faso.....	2
CARTE 2 : Incidence de la pauvreté dans les communes de la région du Sud-Ouest	12

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Indicateurs de pauvreté selon les communes.....	12
Tableau 2 : Niveau de vie selon la taille du ménage.....	15
Tableau 3 : Niveau de vie selon le sexe du chef de ménage.....	16
Tableau 4 : Niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage	16
Tableau 5 : Niveau de vie selon l'âge du chef de ménage	17
Tableau 6 : Niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage	20
Tableau 7 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages	21
Tableau 8 : Niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs	22
Tableau 9 : Niveau de vie selon le type d'habitation.....	23
Tableau 10 : Niveau de vie selon le statut d'occupation du logement.....	23
Tableau 11 : Niveau de vie selon le type d'aisance	25
Tableau 12 : Niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des ordures	26
Tableau 13 : Niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des eaux usées	26
Tableau 14 : Niveau de vie selon la source d'accès à l'eau de boisson	27
Tableau 15 : Niveau de vie selon le principal mode d'éclairage	28
Tableau 16 : Niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé.....	28
Tableau 17 : Part du quintile dans la consommation totale	31
Tableau 18 : part du décile dans la consommation totale	32
Tableau 19 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province	33
Tableau 20 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune	33

RESUME

la mise en œuvre des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté, nécessite des informations à des niveaux géographiques désagrégés, par exemple au niveau des régions, provinces et communes. C'est ainsi que cette étude est menée avec pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région Sud-Ouest en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal. En combinant les données de l'EHCVM 2018 qui disposent d'informations sur la consommation des ménages permettant de construire des indicateurs de bien-être, et des données du 5e RGPH qui ont l'avantage de l'exhaustivité en termes de couverture de la population, il a été possible de décliner le présent profil de pauvreté. Les résultats principaux se résument comme suit :

Géographie de la pauvreté

Plus du tiers (38,9%) de la population de la région du Sud-Ouest vit en dessous du seuil de pauvreté. Dans cette région, la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural (41,4% de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté) qu'en milieu urbain (29,2%) et la province du loba est la plus touchée avec plus de (46,2%). Les communes de Zambo et Niogo sont celles qui abritent les plus fortes proportions de pauvres dans la région avec environ six personnes pauvres sur dix dans ces communes.

Démographie de la pauvreté

Dans les ménages de grande taille, on enregistre une proportion élevée des individus à faible niveau de vie alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus à niveau de vie élevé. Ainsi, dans les ménages d'au moins 12 personnes, deux personnes sur cinq (40,6%) est située dans le premier décile (plus pauvres) pendant que dans les ménages de moins de 5 personnes, la proportion des individus du premier décile est quasi-nulle. Dans les ménages dirigés par une femme, plus de 60% des individus ont un niveau de vie acceptable (au-delà du 5^e décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes ce chiffre se situe à moins de 45%.

Pauvreté et éducation

Plus du tiers des individus (35,5%) vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé sont du dixième décile, alors que seulement 4,8% des personnes vivant dans les ménages dont le chef est non alphabétisé sont dans cette même échelle de niveau de vie. Plus le niveau d'instruction des enfants qui fréquentent augmente, plus ils sont concentrés dans les derniers déciles. Par exemple, le dixième décile enregistre 11,7% des enfants du primaire, 24,9% du post-primaire et 51,6% du secondaire. A l'inverse, le premier décile enregistre 8,9% des enfants du primaire, 5,6% du post-primaire et 2,0% du secondaire.

Pauvreté et cadre de vie

((A ajouter cette partie)) **Pauvreté et caractéristiques socio-économiques**

L'accès aux services sociaux reste précaire pour les couches défavorables.

Les types d'aisance les plus utilisés par la population du Sud-Ouest quel que soit le décile de niveau de vie sont les latrines simples et brousse/nature. Néanmoins brousse/nature est plus utilisé par les individus à niveau de vie faible avec 70,8% pour le premier décile et latrine simple est plus utilisé par les individus à niveau de vie élevé avec 67,8% pour le dixième décile.

Inégalités de niveau de vie

Il ressort que la structure des dépenses de consommation par quintile de niveau de vie dans la région du Sud-Ouest est inégalitaire. Pendant que la consommation totale des individus du premier quintile représente 11,4% de la consommation totale des Sud-Ouest, celle du dernier quintile vaut 37,4%. Selon le milieu de résidence, la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (GINI=0,238) qu'en milieu urbain (GINI=0,271). Le Poni est la province la moins égalitaire en termes de distribution de la consommation des ménages. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie sont les communes de Ouessa,

de Gaoua et de Kampti. Dans la commune de Gaoua, les 10 % les plus riches ont un niveau de vie au moins 3,8 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres. Ce rapport est de 3,5 dans la commune de Ouessa et de 3,4 dans la commune de Kampti.

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi des politiques de lutte contre la pauvreté, le Burkina Faso a initié à travers l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la réalisation d'une série d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Cependant, les produits de ces études notamment les rapports sur le profil de pauvreté sont régulièrement produits au niveau national mais pas à l'échelle régionale. Les directions régionales de l'INSD qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional et communal, ont entrepris donc des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019.

Le présent rapport fait ressortir les indicateurs de pauvreté au niveau de la région du Sud-Ouest. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données socioéconomiques se rapportant à la région. Il fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes.

La région du Sud-Ouest créée par la loi n° 031/AN du 2 juillet 2001 dans ses limites actuelles est composée de quatre provinces que sont la Bougouriba, le loba, le Nounbiel et le Poni abritant Gaoua le chef-lieu de la région. La région comprend vingt-huit (28) communes dont cinq (5) dans la Bougouriba, huit (8) dans la loba, cinq (5) dans le Nounbiel et dix (10) dans le Poni. Au plan géographique, la région du Sud-Ouest fait frontière à deux pays limitrophes du Burkina Faso que sont le Ghana et la Côte d'Ivoire. Sa superficie (160576 km²) représente 6,0% de celle du territoire national (selon la BNDT 2014). En outre, elle fait frontière à cinq provinces du pays que sont : la Sissili, les Balé, le Tuy, le Houet et la Comoé.

L'artisanat est l'une des activités principales exercée par la population. Après l'agriculture et l'élevages. Le Sud-Ouest est une région à fort potentiel touristique et très attaché à la tradition ancestrale qui d'ailleurs est une identité culturelle de la région. Elle compte plusieurs sites touristiques dont les plus important demeurent les ruines de Loropéni (inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO), les sanctuaires des rois gans, le musée de Poni, le musée de la femme Dano et les grottes « la guerre dingué ».

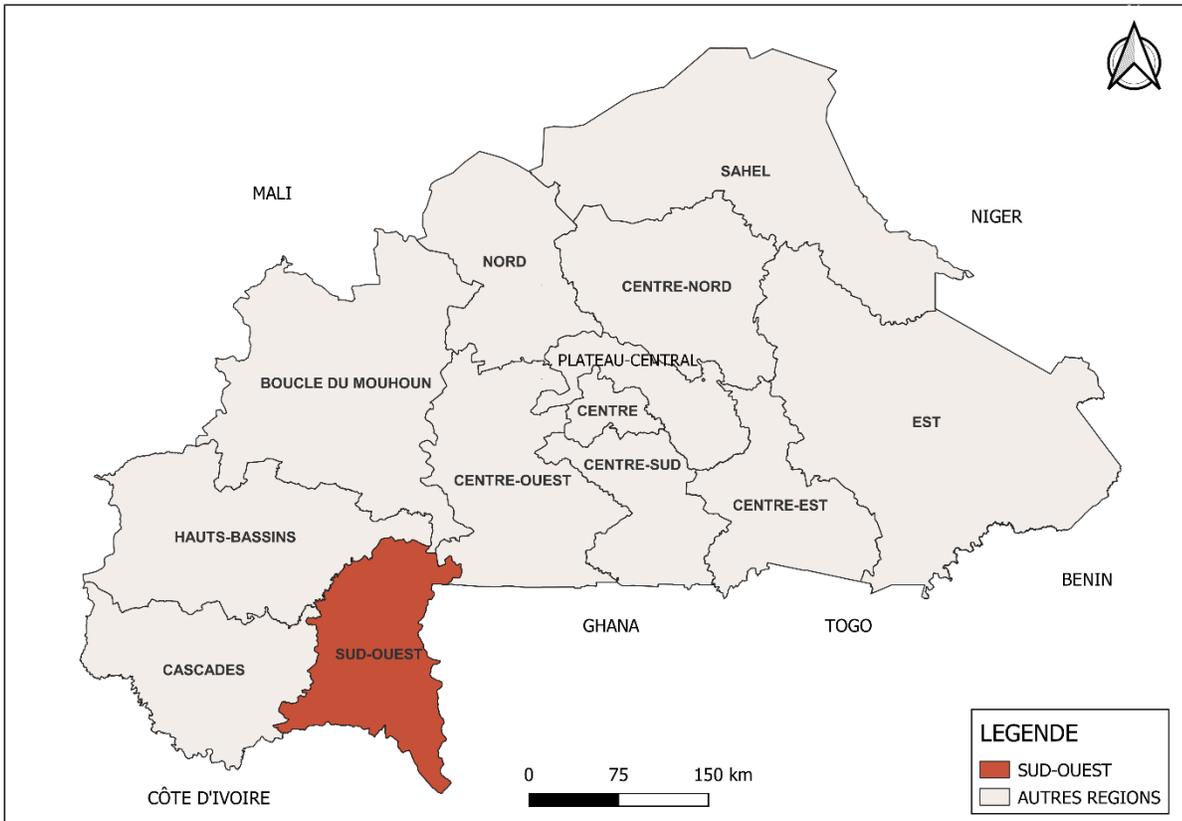
La région est moins fournie industriellement. Elle dispose d'une usine d'égrenage de coton (la SOFITEX) à Diébougou et d'une usine de fabrication d'huile de souchet à Tiankoura. Outre ces unités industrielles, il existe quelques unités de transformation de produit alimentaires, une unité de fabrication de savon à Gaoua et deux mini-laiteries (Batié, Dano).

En termes de pauvreté, cette région est parmi le groupe des régions du Burkina Faso les plus affectées. En effet, elle présentait un niveau d'incidence de la pauvreté supérieur au niveau national 2018 avec 45,0% (EHCVM 2018). Aussi, la contribution de cette région à la pauvreté nationale en 2018 est de 4,7%. L'inégalité de pauvreté dans la région mesurée par l'indice de GINI est relativement faible et de 0,32 (EHCVM 2018).

Le présent document sur le profil de pauvreté de la région du Sud-Ouest est structuré en sept (07) chapitres comme suit :

- Concepts, définitions et sources de données ;
- Géographie de la pauvreté dans la région du Sud-Ouest ;
- Démographie de la pauvreté ;
- Pauvreté et éducation ;
- Pauvreté et cadre de vie ;
- Pauvreté et caractéristiques socio-économiques ;
- Inégalités de niveau de vie.

CARTE 1 : Localisation de la région du Sud-Ouest au Burkina Faso



SOURCE: BNDT / IGB

DR-INSD, 2023

CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES

1.1 Définition de la pauvreté

La pauvreté peut se définir comme un manque de bien, le dénuement, l'absence de ce qui est nécessaire. Elle est généralement considérée comme un phénomène multidimensionnel. Elle embrasse la dimension économique et des dimensions non économiques¹ regroupées sous le terme de pauvreté humaine. Si l'on considère la dimension économique de la pauvreté, on distingue de façon fonctionnelle trois formes de pauvreté : la pauvreté monétaire ou « de revenu », la pauvreté des conditions de vie ou « d'existence », et la pauvreté de potentialités ou de « capacités ».

Le concept de la pauvreté est complexe. C'est pourquoi plusieurs approches sont utilisées pour la cerner.

1.1.1 Approche monétaire objective

L'approche monétaire objective s'appuie sur le revenu ou la consommation traduite en valeur monétaire comme mesure du bien-être. C'est l'approche la plus utilisée par les institutions internationales, notamment la Banque Mondiale.

1.1.2 Approche monétaire subjective

L'approche monétaire subjective s'intéresse aux aspects qualitatifs du bien-être et correspond à une évaluation individuelle du niveau de bien-être. Elle se fonde sur le point de vue des individus, leur perception et appréciation de leur situation, de même que sur leurs dépenses de consommation individuelle.

1.1.3 Approche par les besoins de base

L'approche par les besoins de base met en avant l'identification des besoins communs à tous les êtres humains nécessaires pour atteindre une certaine qualité de vie. L'essentiel de ces besoins retenus s'inscrit dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable et l'habitat, nécessaires à la prévention de la maladie, de la sous-alimentation, etc. Une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle ne satisfait pas ses besoins de base par rapport à un certain standard de vie.

1.1.4 Approche par les capacités

L'approche par les capacités fait référence à la privation d'un individu de capacités identifiées comme « capacités de base » sans lesquelles il ne peut pas vivre une vie désirée. La pauvreté peut se définir par rapport aux facteurs (capital social, capital humain, modification dans le patrimoine) qui empêchent les individus ou les ménages de jouir d'un bien-être suffisant.

¹ Il s'agit des dimensions sociale, culturelle, politique et ethnique de la pauvreté.

1.1.5 Approche multidimensionnelle

L'approche multidimensionnelle appréhende la pauvreté comme un ensemble de privation de certains biens et services pour assurer un niveau de vie « normal ». Les pauvres sont les personnes qui ont un nombre de privations récurrentes et fixes.

Le présent rapport s'intéressera à la pauvreté monétaire et aux conditions de vie des ménages

1.2 Mesure de la pauvreté

1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être

1.2.1.1 Indicateurs monétaires de la pauvreté

L'évaluation de la pauvreté à l'aide de mesures monétaires nécessite parfois de recourir soit à la consommation soit au revenu comme indicateur de bien-être. Lorsque l'enquête auprès des ménages fournit des données de consommation suffisamment détaillées, il est préférable d'utiliser celle-ci comme indicateur de la pauvreté.

1.2.1.2 Indicateurs non monétaires de la pauvreté

L'application des outils de mesure de la pauvreté aux indicateurs non monétaires passe par la possibilité de comparer la valeur de l'indicateur non monétaire d'une personne ou d'un ménage à un seuil, ou « ligne de pauvreté », en dessous de laquelle on considère que la personne ou le ménage n'est pas en mesure de couvrir ses besoins fondamentaux.

1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté

Dès qu'une mesure regroupant le revenu et la consommation ou une mesure de type non monétaire a été définie au niveau des ménages ou des personnes, l'étape suivante consiste à définir une ou plusieurs lignes de pauvreté. Les lignes de pauvreté sont des points limites qui séparent les pauvres des non-pauvres. Elles peuvent être de nature monétaire (par exemple, un certain niveau de consommation) ou non monétaire (par exemple, un certain niveau d'éducation). L'utilisation de plusieurs lignes permet de distinguer différents niveaux de pauvreté. Il existe principalement deux types de lignes de pauvreté : relatives et absolues.

1.3.1 Lignes de pauvreté relatives

La pauvreté relative s'établit par comparaison avec le niveau de vie moyen du pays dans lequel on se trouve. On détermine d'abord le revenu médian ou la consommation médiane, valeur qui partage la population en deux parties égales. La pauvreté se définit alors par rapport à une proportion de cette valeur médiane.

1.3.2 Lignes de pauvreté absolues

Elles sont associées à certaines normes absolues sur les éléments dont les ménages doivent disposer pour couvrir leurs besoins fondamentaux. En ce qui concerne les mesures monétaires, ces lignes de pauvreté absolues sont souvent fondées sur des estimations du coût des denrées alimentaires de base, à savoir le coût d'un panier de produits nutritionnels considéré comme un minimum pour assurer le maintien en bonne santé d'une famille type, auquel s'ajoute une certaine provision pour la couverture des besoins non alimentaires. Étant donné que de larges proportions des populations habitant dans les pays en développement survivent avec le strict minimum ou moins encore, le choix d'une ligne de pauvreté absolue plutôt que relative s'avère souvent plus indiqué.

1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté

La mesure de la pauvreté est une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et la ligne de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures ci-dessous décrites sont les plus couramment utilisées.

1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants)

Elle mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne de pauvreté.

1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté)

Cette mesure indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population. La profondeur de la pauvreté est obtenue en faisant la somme de tous les déficits des individus en situation de pauvreté (en supposant un déficit de zéro pour les non pauvres) et en divisant le résultat par le total de la population. En d'autres termes, elle permet d'évaluer le total des ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population pauvre au niveau de la ligne de pauvreté (total divisé par le nombre d'individus de la population considérée).

1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré)

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté. En ce qui concerne la mesure de l'écart de pauvreté, les indicateurs non monétaires sont soumis à certaines limites.

1.4.4 Contribution à la pauvreté

La contribution à la pauvreté renvoie à la part des pauvres de chaque sous-groupe dans la population totale de pauvres. Par exemple, la contribution à la pauvreté d'une province donnée est la proportion des pauvres de cette province dans l'ensemble des pauvres de la région. La somme des contributions de tous les sous-groupes est de 100% et pour chaque sous-groupe la contribution est une valeur comprise entre 0 et 100%.

1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire

L'incidence de la pauvreté alimentaire mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté alimentaire est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté

L'incidence de l'extrême pauvreté mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire et non alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Autrement dit, un individu est en situation d'extrême pauvreté si en consacrant l'ensemble de son revenu à la consommation alimentaire, il demeure

en dessous du seuil alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence d'extrême pauvreté est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

1.5 Mesure de la pauvreté subjective

La mesure de la pauvreté subjective repose sur les enquêtes d'opinion. De telles mesures sont fondées sur des questions posées aux ménages à propos de :

- leur situation telle qu'ils la perçoivent, comme « Avez-vous assez pour vivre ? » « Estimez-vous que votre revenu est très bas, plutôt bas, suffisant, plutôt élevé, ou élevé ? »
- une opinion à l'égard des standards minima de revenu et de besoins, telle que « Quel est le montant minimum nécessaire pour permettre de vivre à une famille composée de deux adultes et trois enfants ? » ou « Quel est le minimum nécessaire pour votre famille ? »
- des classements de la pauvreté dans la communauté, tels que « Quels sont les groupes les plus vulnérables du village ? » Sur la base des réponses à ces questions, des lignes de pauvreté peuvent être fixées.

Les réponses au deuxième groupe de questions peuvent fournir une ligne pour les différents types de ménages de référence. En revanche, les réponses au premier groupe de questions peuvent être comparées au revenu réel pour en déduire le niveau de revenu que les ménages jugent suffisant. Ce niveau de revenu peut alors être utilisé comme ligne de pauvreté.

1.6 Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de la présente étude proviennent de deux sources. Il s'agit des données du 5^e RGPH organisé en 2019 et de l'EHCVM en 2018. Cette dernière est une enquête nationale qui produit des statistiques pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des populations. Elle contient des informations sur la consommation des ménages qui ont servi à l'approche de mesure de la pauvreté adoptée dans cette étude. Les données du 5^e RGPH sont exhaustives et permettent donc de produire les estimations jusqu'au niveau communal.

Au total, l'étude a porté sur une population de 825 034 habitants répartis sur un effectif de 165 972 ménages de la région du Sud-Ouest.

1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5^e RGPH

La mesure de la pauvreté monétaire telle que conçue pour les enquêtes sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté, contenu dans les modules de consommation des ménages ou leurs revenus n'est pas applicable directement avec la base de données du RGPH car le questionnaire du RGPH ne contient pas des modules sur la consommation ou les revenus des ménages. Pour surmonter cet obstacle on combine les données des enquêtes ménages sur les conditions de vie et celles du RGPH afin de générer un niveau de consommation par personne de chaque ménage du RGPH. La méthodologie appliquée est celle proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) et mise à jour en 2022 par Corral et al.

La méthode d'estimation sur petits domaines proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) procède d'une idée relativement simple. Tout d'abord, un modèle de régression de la dépense du ménage par tête est estimé en utilisant les données d'enquête, en limitant l'ensemble des variables explicatives à celles qui sont communes à l'enquête et au recensement. La distribution des variables doit être similaire dans les deux sources de données. Ensuite, les coefficients de ce modèle sont appliqués aux données du recensement pour prédire les

dépenses de tous les ménages du recensement. Finalement, la dépense prédite des ménages est utilisée pour construire une série d'indicateurs de bien-être (i.e. incidence, profondeur, sévérité de la pauvreté et inégalité).

La mesure de la pauvreté avec la base de données du 5^e RGPH a été réalisée lors de la cartographie de la pauvreté en 2022. Dans le cadre de cette analyse, la consommation prédite par cette dernière étude a été utilisée pour appréhender le niveau de vie des ménages à travers les percentiles (quintiles et déciles). Pour la région du Sud-Ouest, la consommation moyenne annuelle par personne s'élève à 263 242 FCFA avec un minimum de 61 107 FCFA et un maximum de 3 728 425 FCFA. En ce qui concerne le niveau de vie, les valeurs des percentiles sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Valeurs des percentiles

	Valeur du percentile	
Quintile	Q1	164 398,7
	Q2	200 446,1
	Q3	246 912,2
	Q4	334 921,4
Décile	D1	147 357,0
	D2	164 398,7
	D3	183 741,4
	D4	200 446,1
	D5	221 317,4
	D6	246 912,2
	D7	268 208,6
	D8	334 921,4
	D9	420 114,0

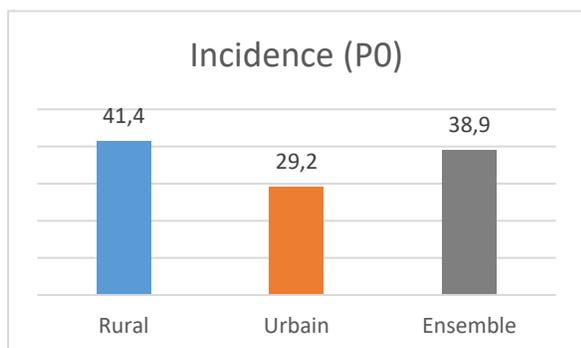
CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

La pauvreté monétaire n'est pas uniformément répartie sur l'espace géographique régional. Il serait donc judicieux d'étudier la distribution spatiale de ce phénomène au niveau des sous-unités géographiques de la région. Dans la suite, une analyse de la pauvreté est proposée par milieu de résidence, province et commune.

2.1 Pauvreté et milieu de résidence

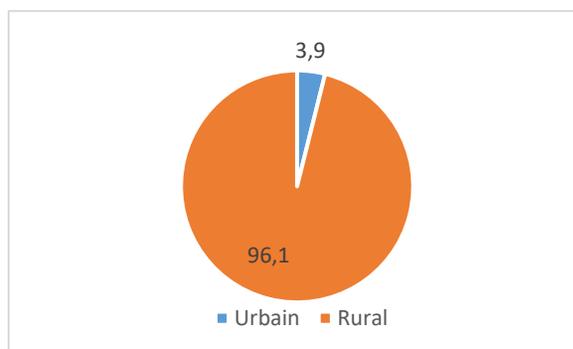
Plus du tiers (38,9%) de la population de la région du Sud-Ouest vit en dessous du seuil de pauvreté. En outre, l'écart moyen de dépense de consommation des pauvres au seuil de pauvreté traduit par la profondeur de la pauvreté est estimé à 10%. Cette incidence de la pauvreté est nettement moins élevée en milieu urbain (29,2%) qu'en milieu rural (41,4%). En termes de contribution, le milieu rural contribue plus (96,1%) à la pauvreté dans la région que le milieu urbain (3,9%). La consommation moyenne annuelle par personne est plus élevée milieu urbain qu'en milieu rural soit respectivement 382 887 F CFA et 245 922 F CFA.

Graphique 1 : Incidence selon le milieu de résidence



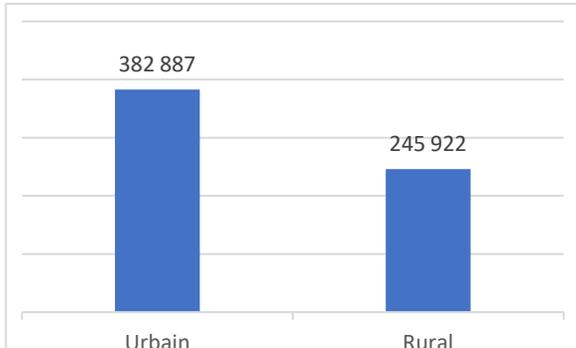
Source : Volume-3, 5^e RGPH

Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté



Source : Volume-3, 5^e RGPH

Graphique 3 : Consommation par personne (F CFA) selon le milieu de résidence



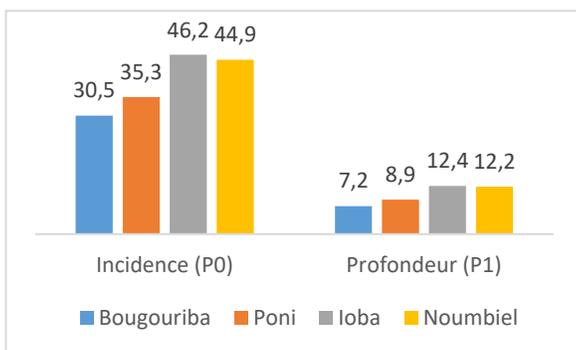
2.2 Pauvreté et province de résidence

Au niveau provincial, le loba et le Nounbiel ont les pourcentages élevés (respectivement 46,2% et 44,9%) de leurs populations qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Par ailleurs ce taux est de 35,3% pour la province Poni et de 30,5% pour la Bougouriba.

En termes de contribution à la pauvreté monétaire au niveau de la région, les provinces de Poni et loba ont les plus fortes contributions, respectivement 37,0% et 36,1%, contre 13,1% et 13,7% respectivement pour les provinces de Nounbiel et de la Bougouriba.

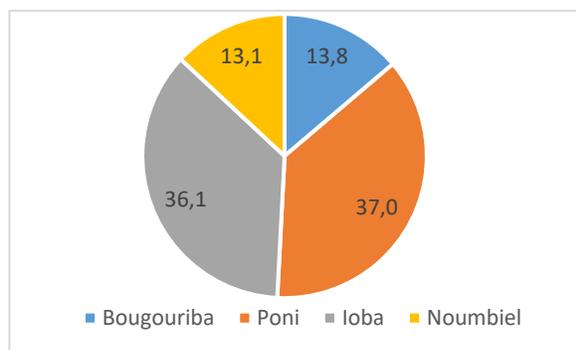
Du point de vue de la profondeur, elle est plus prononcée dans les provinces du loba (12,4%) et du Nounbiel (12,2%), elle est moins prononcée dans les provinces de la Bougouriba et du Poni.

Graphique 4 : Incidence et profondeur selon les provinces



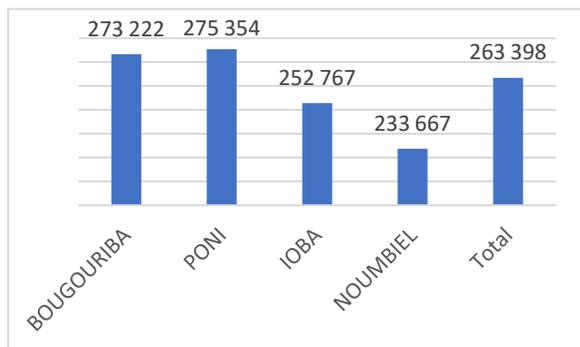
Source : Volume-3, RGPH5

Graphique 5 : Contribution des provinces à la pauvreté



Source : Volume-3, RGPH5

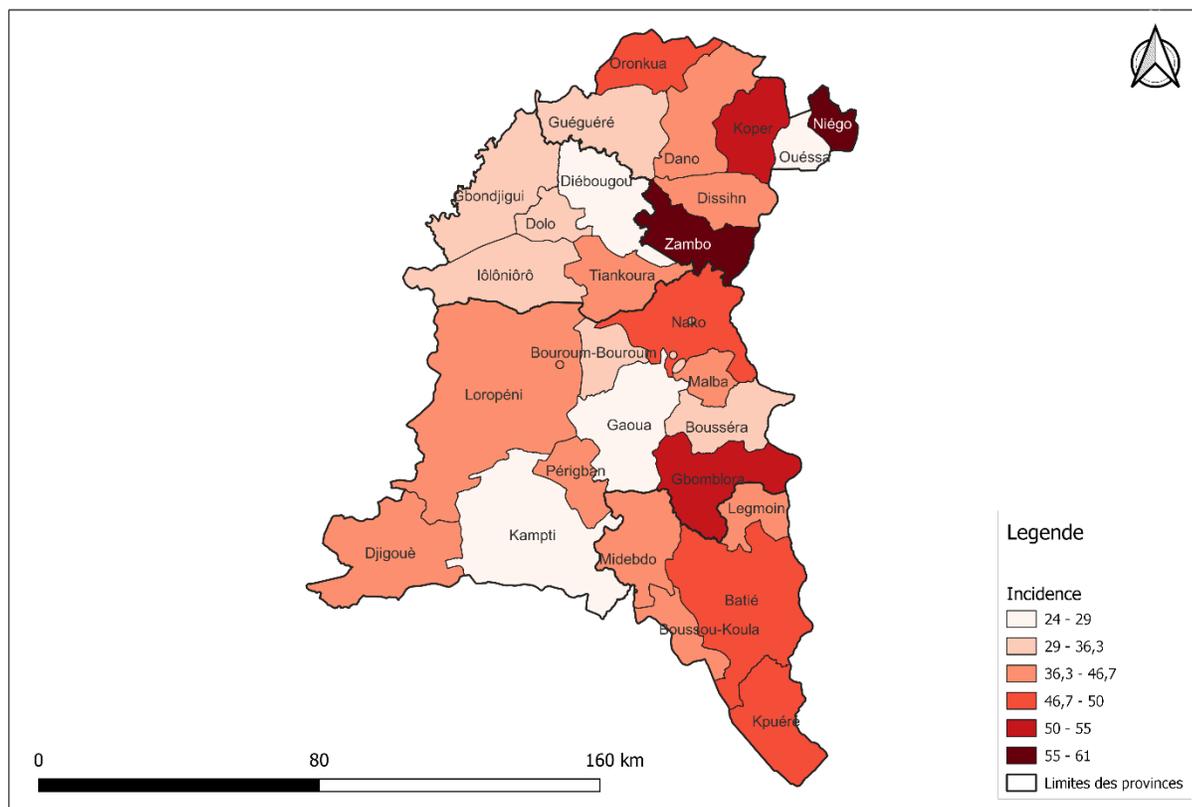
Graphique 6 : Consommation moyenne par personne selon les provinces



2.3 Pauvreté et communes de résidence

Une analyse spatiale de la pauvreté montre que les localités situées dans la ceinture est de la région sont les plus touchées à l'exception de Ouéssa. Les communes de Ouéssa, Diébougou, Gaoua et Kampti sont les communes qui présentent les plus faibles incidences de pauvreté.

CARTE 2 : Incidence de la pauvreté dans les communes de la région du Sud-Ouest



SOURCE: BNDT / IGB

DR-INSD, 2023

L'analyse de la pauvreté au niveau communal montre que dans quatre communes de la région, plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Zambo, Niégo, Koper et Gbomblora sont les communes qui enregistrent les plus fortes proportions de pauvres dans la région du Sud-Ouest. En effet, plus d'une personne sur deux de ces communes dépensent annuellement moins de 194 629 F CFA (seuil de pauvreté) en consommation alimentaire, en éducation, en santé, etc.

Les communes de Gaoua, Diébougou, kampti et Ouéssa ont les incidences de pauvreté les plus faibles de la région.

Les communes de Dano et de Loropéni sont les deux communes qui contribuent le plus à la pauvreté de l'ensemble de la région à hauteur de plus de 7%.

En outre, l'écart moyen de dépense de consommation des pauvres au seuil de pauvreté traduit par la profondeur de la pauvreté est important à Zambo, Niégo et Koper comparativement aux autres communes.

Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté selon les communes

Communes	Incidence P0 (%)	Contribution C0 (%)	Profondeur P1 (%)	Consommation par personne
Bougouriba				
Bondigui	32,5	2,8	7,8	264197
Diébougou	24,8	4,6	5,6	305069
Dolo	31	1	7	268589,1
Iolonioro	35	3,6	8,3	238162
Tiankoura	40,1	1,7	10,3	243807
Poni				
Bouroum-Bouroum	33,5	1,4	8,2	279776,1
Boussera	36,5	1,9	8,9	232273
Djigouè	41	4,7	10,6	235266
Gaoua	24,6	5,6	6,1	351170
Gbombhora	51,9	3,8	14,4	235650
Kampti	26,3	5,1	5,9	284940
Loropéni	38,6	7	9,5	253219
Malba	44,2	1,6	11,6	233794
Nako	49,1	4,6	13,3	240625
Périgban	38,7	1,1	9,5	261503
Ioba				
Dano	45,9	8,7	12,7	263982
Dissin	46,2	6,2	12,1	268234
Guéguéré	36,2	5	8,4	235290
Koper	54,9	4,6	15	230919,1
Niégo	59,8	2,2	17,2	211111
Ooussa	28,5	1,4	6,5	331762
Oronkua	48,3	4,4	13	239124
Zambo	61,9	3,7	18,2	233629
Noumbiel				
Batié	49	6,4	14	237483
Boussoukoula	41,7	1,5	10,9	238515
Kpouéré	48,1	1	13,1	212043
Legmoin	38	2,1	9	232063
Midebdo	43	1,9	11	231141
Ensemble région	38,9	100	10	263242

CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

Les facteurs démographiques influencent généralement les conditions de vie des ménages. Dans ce chapitre, l'analyse de la pauvreté est faite en fonction de la taille du ménage, le sexe, la situation matrimoniale et l'âge du chef de ménage.

3.1 Pauvreté et taille du ménage

Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion élevée des individus à niveau de vie faible alors que les ménages de petite taille regorgent plus des individus à niveau de vie élevé. Par exemple, dans les ménages de moins de 5 personnes, 78,4% des personnes sont situées dans les cinq derniers déciles de niveau de vie, alors que dans les ménages d'au moins 12 personnes, 40,6% des personnes sont situées dans le premier décile (plus pauvres).

Tableau 3 : Répartition de la population par niveau de vie selon la taille du ménage

Niveau de vie	1-4 personnes	5-6 personnes	7-8 personnes	9-11 personnes	12 personnes ou plus
Premier décile	0,0	0,0	10,9	20,3	40,6
Deuxième décile	0,0	14,3	11,4	16,5	13,5
Troisième décile	5,5	5,3	18,2	12,9	13,4
Quatrième décile	0,0	23,7	12,8	15,3	7,6
Cinquième décile	16,0	6,4	12,8	6,7	5,2
Sixième décile	5,7	16,7	8,0	8,0	4,6
Septième décile	17,1	6,9	6,3	4,9	3,1
Huitième décile	16,4	9,3	7,0	5,8	4,5
Neuvième décile	20,4	8,3	6,4	4,9	3,6
Dixième décile	18,8	9,1	6,2	4,7	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.2 Pauvreté et sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage est une des caractéristiques sociodémographiques prises en compte dans l'analyse de la pauvreté monétaire. Les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes. En effet, dans les ménages dirigés par des femmes, 65,4% des individus ont un niveau de vie acceptable (au-delà du 5ème décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes ce chiffre se situe à moins de 45%.

Tableau 4 : Répartition de la population par niveau de vie selon le sexe du chef de ménage

Niveau de vie	Homme	Femme
Premier décile	12,2	2,6
Deuxième décile	10,7	6,3
Troisième décile	10,5	7,3
Quatrième décile	12,5	6,9
Cinquième décile	9,9	11,3
Sixième décile	9,0	9,6
Septième décile	8,5	10,3
Huitième décile	9,1	12,4
Neuvième décile	8,5	18,6
Dixième décile	9,0	14,5
Total	100,0	100,0

3.3 Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage

Dans la région du Sud-Ouest, les ménages dont le chef n'est pas en couple vivent le mieux. En effet, plus de 65% des individus dont le chef de ménage est célibataire, divorcé ou veuf se situent au-delà du cinquième décile. Par contre, dans les ménages où le chef est marié polygame, seulement 26,5% des individus se retrouvent à un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Cet indicateur est de 50,1% chez les mariés monogames et de 57,8% chez les personnes dont le chef de ménage est en union libre.

Tableau 5 : Répartition de la population par niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage

Niveau de vie	Célibataire	Marié monogame	Marié polygame	Divorcé (e)/séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre
Premier décile	0,7	5,3	26,5	1,7	2,4	8,6
Deuxième décile	1,2	9,8	13,6	3,6	6,1	7,3
Troisième décile	1,2	9,7	13,6	5,9	6,5	7,9
Quatrième décile	1,3	13,5	11,8	4,7	6,0	8,8
Cinquième décile	2,4	11,7	8,1	10,8	10,5	9,6
Sixième décile	2,1	10,2	7,9	8,7	10,2	8,0
Septième décile	2,5	10,6	5,4	10,6	10,0	10,8
Huitième décile	5,0	11,3	5,7	13,2	13,4	12,0
Neuvième décile	38,6	8,4	4,3	25,8	23,4	11,8
Dixième décile	44,9	9,6	3,2	15,0	11,5	15,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.4 Pauvreté et âge du chef de ménage

Parmi les individus vivant dans les ménages dirigés par des jeunes (moins de 35 ans) ; plus de 60% ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Cependant, moins de 41% des personnes vivant dans les ménages dirigés par des chefs dont l'âge est compris entre les groupes d'âges 35-44 ans, 45- 54 ans et 55-64 ans ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Chez les individus vivant dans des ménages dont les chefs ont un âge supérieur ou égale à 65 ans, la répartition est quasi égalitaire.

Tableau 6 : Répartition de la population par niveau de vie selon l'âge du chef de ménage

Niveau de vie	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
Premier décile	0,2	3,0	11,3	18,3	15,9	9,9
Deuxième décile	1,3	6,3	12,1	13,8	11,3	8,4
Troisième décile	2,3	7,1	11,7	12,6	11,5	9,1
Quatrième décile	2,1	11,2	14,6	12,5	11,5	8,6
Cinquième décile	8,3	12,1	9,6	8,8	10,2	11,2
Sixième décile	5,5	9,0	9,7	8,4	9,0	11,2
Septième décile	14,3	13,0	7,1	5,9	7,0	8,8
Huitième décile	19,1	12,3	7,6	7,0	8,2	11,2
Neuvième décile	24,8	11,7	7,3	6,6	9,0	14,0
Dixième décile	22,0	14,3	8,9	6,0	6,5	7,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION

L'éducation des membres adultes du ménage est l'un des facteurs les plus discriminants entre pauvres et non-pauvres. L'analyse est faite selon le niveau d'instruction et d'alphabétisation² du chef de ménage. Il est aussi analysé la fréquentation scolaire des enfants selon le niveau de vie.

4.1 Pauvreté et statut d'alphabétisation du chef de ménage

Une analyse des données montre que le niveau de vie est fonction du statut d'alphabétisé ou non du chef de ménage. En effet, dans des ménages du dixième décile, plus d'un individu sur trois (35,5%) dont le chef de ménage est alphabétisé y sont, contre seulement 4,8% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé.

Tableau 7 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage

Niveau de vie	Non alphabétisé	Alphabétisé
Premier décile	12,3	2,7
Deuxième décile	11,4	3,1
Troisième décile	11,2	4,0
Quatrième décile	12,6	6,7
Cinquième décile	11,0	5,7
Sixième décile	9,5	6,7
Septième décile	9,0	7,7
Huitième décile	9,3	11,6
Neuvième décile	8,9	16,4
Dixième décile	4,8	35,5
Total	100,0	100,0

4.2 Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage

La répartition par niveau de vie des individus dont les chefs de ménages sont sans niveau d'instruction montre que plus de la moitié (59,2%) des individus sont classés dans les cinq premiers déciles de niveau de vie. Par contre, les ménages dont le chef est instruit sont plus issus de ceux à niveau de vie élevé. En effet, les individus dont les chefs de ménages ont un niveau primaire, post-primaire, secondaire ou supérieur, respectivement 62,8%, 81,0%, 96,4% et 98,1% sont dans les cinq derniers déciles de niveau de vie.

² Alphabétisé : La définition adoptée est celle du 5^e RGPH qui ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ».

Tableau 8 : Répartition de la population par niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau de vie	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur
Premier décile	12,6	4,4	1,5	0,1	0,3
Deuxième décile	11,5	6,0	2,3	0,3	0,2
Troisième décile	11,4	6,3	3,4	0,6	0,5
Quatrième décile	12,6	11,4	6,1	0,8	0,4
Cinquième décile	11,1	9,0	5,6	1,7	0,4
Sixième décile	9,5	10,3	6,4	2,4	0,7
Septième décile	8,9	10,2	9,1	3,8	1,9
Huitième décile	9,2	13,3	13,3	8,5	5,3
Neuvième décile	8,7	12,8	18,9	21,3	13,6
Dixième décile	4,5	16,2	33,3	60,4	76,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

4.3 Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants

Les enfants (moins de 18 ans) qui fréquentent le niveau primaire ont une répartition égalitaire, avec 50,0% pour les cinq premiers déciles et 50,0% pour les cinq derniers déciles de niveau de vie. Cependant, ceux qui sont à un niveau élevé, proviennent des ménages à niveau de vie élevé. En effet, au niveau du secondaire, plus de la moitié (51,6%) appartiennent au dixième décile contre seulement 2,0% pour le premier décile. On note que seulement 5,6% des enfants scolarisés au post-primaire vivent dans les ménages du premier décile contre 24,9% pour le dixième décile.

Tableau 9 : Répartition des enfants par niveau de vie selon la fréquentation scolaire

Niveau de vie	Primaire	Post-primaire	Secondaire
Premier décile	8,9	5,6	2,0
Deuxième décile	9,5	5,9	2,2
Troisième décile	10,1	6,9	2,8
Quatrième décile	12,7	8,4	3,6
Cinquième décile	9,2	7,2	3,4
Sixième décile	10,0	7,2	3,4
Septième décile	8,1	7,8	4,6
Huitième décile	9,8	11,0	7,8
Neuvième décile	10,1	15,0	18,7
Dixième décile	11,7	24,9	51,6
Total	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE

Le présent chapitre fait une analyse du cadre de vie des ménages sous l'angle du niveau de vie.

5.1 Pauvreté et promiscuité

La promiscuité se réfère au nombre de personnes par pièce à coucher. Lorsque ce nombre dépasse 3, on dit que le ménage vit en situation de promiscuité.

Les individus qui vivent dans les ménages de moins de trois personnes par pièce se retrouvent plus dans des ménages à niveau de vie élevé. Par contre, les individus qui vivent dans les ménages en situation de promiscuité sont plus représentés dans les ménages à niveau de vie faible. Par exemple, pour les ménages de moins de trois personnes par pièce, seulement 5,2% des individus sont du premier décile contre près de 31,5% pour les ménages de plus de cinq personnes par pièce.

Tableau 10 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages

Niveau de vie	Nombre moyen de personnes par pièce à coucher					Total
	Moins de 3 personnes par pièce	3 personnes par pièce	4 personnes par pièce	5 personnes par pièce	Plus de 5 personnes par pièce	
Premier décile	5,2	14,0	23,8	21,6	31,5	10,7
Deuxième décile	7,2	14,1	11,0	20,0	15,0	10,0
Troisième décile	7,9	11,1	18,2	9,2	14,8	10,0
Quatrième décile	9,6	16,3	8,9	18,9	11,7	11,6
Cinquième décile	11,2	8,2	11,7	6,2	5,8	10,1
Sixième décile	9,5	9,8	5,8	7,0	6,8	9,1
Septième décile	10,8	6,8	5,7	4,2	3,2	8,8
Huitième décile	11,9	7,6	5,7	4,2	4,3	9,7
Neuvième décile	13,3	6,3	5,2	4,4	4,3	10,1
Dixième décile	13,4	5,8	3,9	4,2	2,5	9,9
Ensemble région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2 Pauvreté et qualité du logement

5.2.1 Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement

Les caractéristiques du logement sont une dimension importante des conditions de vie des ménages. Nous appréhendons la qualité du logement à travers trois variables que sont la nature du mur, du toit et du sol. Nous distinguons deux types de logement : le logement construit avec des matériaux définitifs et le logement fait avec

des matériaux non définitifs. Le logement est fait de matériaux définitifs lorsque les murs, la toiture et le sol sont faits avec des matériaux définitifs³.

L'analyse montre que dans la région du Sud-Ouest, les matériaux définitifs sont majoritairement utilisés par des individus nantis. Plus d'une personne sur cinq (22,5%) des individus des ménages dont le bâtiment est en matériaux définitifs appartient au dernier décile. Aussi, parmi les individus issus des ménages dont les murs, les toits où les sols sont au moins en matériaux définitifs, au moins 12% d'entre eux appartiennent au dixième décile de niveau de vie contre au plus 8% dans le premier décile.

Tableau 11 : Répartition de la population par niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs

Niveau de vie	Murs en matériaux définitifs	Toit en matériaux définitifs	Sol en matériaux définitifs	Bâtiments en matériaux définitifs
	Premier décile	5,4	8,0	3,8
Deuxième décile	5,5	8,0	4,1	3,6
Troisième décile	8,1	9,5	8,7	7,7
Quatrième décile	9,0	11,0	8,5	7,6
Cinquième décile	7,9	9,4	7,9	7,2
Sixième décile	10,1	10,1	12,5	11,1
Septième décile	9,2	9,6	10,5	9,5
Huitième décile	12,1	11,1	13,2	13,1
Neuvième décile	13,1	10,9	13,1	14,3
Dixième décile	19,4	12,5	17,6	22,5
Ensemble région	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.2 Pauvreté et types d'habitation

Les habitations de type immeuble à appartement et villa regorgent plus les personnes d'un niveau de vie relativement élevé comparativement aux logements de type case et bâtiment à plusieurs logements (non immeuble) qui abrite le plus souvent les pauvres. En effet, les immeubles à appartement et les villas regorgent plus d'individus appartenant au dixième décile, avec respectivement 40,7%, 44,3%. Cette même proportion est de 1,1% pour les individus vivant dans des cases.

Chez les individus vivants dans les maisons individuelles simples et les bâtiments à plusieurs logements, on note une concentration dans les cinq premiers déciles dans la répartition.

³ Murs en matériaux définitifs (Dur et Semi-dur) ; Toit en matériaux définitifs (Béton ; tôle, tuile) ; Sol en matériaux définitifs (carrelage et ciment).

Tableau 12 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'habitation

Niveau de vie	Type d'habitation						
	Immeuble à appartement	Villa	Maison individuelle simple	Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	Case	Tente	Autres
Premier décile	3,0	0,7	10,1	13,1	17,8	3,4	13,7
Deuxième décile	8,0	1,9	9,9	10,0	16,5	3,8	13,3
Troisième décile	9,1	4,0	10,1	9,9	11,7	4,7	9,4
Quatrième décile	0,7	3,0	11,8	11,5	13,0	7,8	10,1
Cinquième décile	9,6	4,2	10,2	9,5	13,5	10,3	11,2
Sixième décile	3,8	5,4	9,4	8,9	5,6	2,9	6,7
Septième décile	3,0	6,8	9,2	7,7	6,8	8,1	9,5
Huitième décile	8,6	12,5	10,0	8,9	5,5	9,5	7,6
Neuvième décile	13,5	17,2	10,1	8,9	8,5	38,7	12,7
Dixième décile	40,7	44,3	9,3	11,7	1,1	10,7	5,8
Ensemble région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

5.2.3 Pauvreté et statut d'occupation du logement

Les individus ayant pour statut d'occupation location-vente et location simple ont des proportions élevées dans le niveau de vie le plus élevé (dixième décile) avec respectivement 38,2% et 51,0% contre respectivement 6,7% et 4,3% pour le premier décile. Par ailleurs, la proportion des individus du premier décile est plus élevée dans le groupe des propriétaires, soit 20,3%. En outre la répartition des individus ayant pour statut d'occupation Hébergement gratuit est quasi égalitaire.

Tableau 13 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'occupation du logement

Niveau de vie	Statut d'occupation du logement				
	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Hébergement gratuit	Autres
Premier décile	20,3	6,7	4,3	10,0	11,7
Deuxième décile	12,6	3,0	0,8	9,6	10,5
Troisième décile	12,0	6,0	2,3	10,9	11,9
Quatrième décile	12,5	7,0	2,2	9,7	6,0
Cinquième décile	8,8	5,0	3,1	9,1	10,3
Sixième décile	8,4	5,2	3,3	8,2	8,0
Septième décile	6,6	6,5	5,3	8,9	8,0
Huitième décile	7,2	9,1	9,4	11,2	7,9
Neuvième décile	6,3	13,3	18,1	10,8	14,6
Dixième décile	5,3	38,2	51,0	11,6	11,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

6.1 Pauvreté et accès à l'assainissement

L'accès à l'assainissement est une dimension importante des conditions de vie d'un ménage. Trois aspects de l'assainissement sont analysés sous l'angle du niveau de vie des ménages. Il s'agit de l'utilisation des types d'aisance, de l'évacuation des ordures, et de l'évacuation des eaux usées du ménage.

6.1.1 Pauvreté et type d'aisance

La répartition de la population par type d'aisance selon le niveau de vie montre globalement que la brousse/nature est le lieu d'aisance le plus fréquemment utilisé dans la région du Sud-Ouest. Plus de la moitié (57%) de la population de la région utilise ce lieu d'aisance. La latrine simple est le deuxième type d'aisance utilisé par la population avec une proportion de 34,1% dans la région. La latrine ventilée, la chasse d'eau et les autres types d'aisance sont faiblement utilisés par la population.

L'analyse selon le niveau de vie indique une répartition de la population par type d'aisance quasi-similaire à ce qui est observé au niveau global pour les sept premiers déciles. Pour le huitième décile, la brousse/nature et la latrine sont utilisées respectivement par 44,2% et 46,5% des individus. Au niveau du dixième décile, les individus utilisent plus fréquemment la latrine simple (67,8%). La brousse/nature et la chasse d'eau sont utilisées par 20,6% et 7,0% des individus respectivement.

Tableau 14 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'aisance

Niveau de vie	Chasse d'eau	Latrine simple	Latrine ventilée	Brousse/Nature	Autres	Total
Premier décile	6,6	19,9	0,7	70,8	2,0	100,0
Deuxième décile	5,2	23,9	0,5	68,0	2,3	100,0
Troisième décile	4,8	28,9	1,1	62,6	2,7	100,0
Quatrième décile	4,6	31,2	1,1	60,9	2,2	100,0
Cinquième décile	4,9	32,0	1,0	59,5	2,6	100,0
Sixième décile	5,1	38,8	1,2	52,8	2,1	100,0
Septième décile	5,3	40,7	1,2	50,1	2,7	100,0
Huitième décile	5,2	46,5	1,4	44,2	2,7	100,0
Neuvième décile	5,7	49,9	1,0	40,0	3,4	100,0
Dixième décile	7,0	67,8	2,2	20,6	2,4	100,0
Total	5,5	34,1	1,0	57,0	2,4	100,0

6.1.3 Pauvreté et principal mode d'évacuation des ordures

Dans la région du Sud-Ouest, la répartition de la population par principal mode d'évacuation des ordures des ménages est quasi-identique quel que soit le niveau de vie. Les modes d'évacuation des ordures les plus utiles sont les tas d'immondices (25,1%) et la rue (52,5%). Les ramassages privés, fosses fumières, bac à ordures et fossés sont faiblement utilisés quel que soit le niveau de vie avec respectivement 7,6%, 10,1%, 9,3% et 1,6% pour les proportions les plus élevés.

Tableau 15 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des ordures

Niveau de vie	Ramassage privé	Tas d'immondices	Fosses fumières	Bac à ordures	Rue	Fossé (fosses/caniveaux)	Autres	Total
Premier décile	5,1	22,2	6,1	1,9	57,7	0,6	6,4	100,0
Deuxième décile	3,8	23,7	8,0	1,9	54,7	0,4	7,5	100,0
Troisième décile	4,6	24,9	8,2	2,1	52,9	0,5	6,9	100,0
Quatrième décile	3,8	25,1	10,1	1,7	53,1	0,5	5,9	100,0
Cinquième décile	3,9	25,8	8,3	2,0	52,5	0,6	6,8	100,0
Sixième décile	3,9	27,1	9,1	2,3	51,7	0,5	5,5	100,0
Septième décile	4,2	26,7	7,8	2,6	52,0	0,8	6,0	100,0
Huitième décile	5,0	26,7	7,3	3,2	50,6	1,1	6,1	100,0
Neuvième décile	5,9	25,8	7,1	4,5	47,8	1,3	7,7	100,0
Dixième décile	7,6	28,8	6,7	9,3	40,8	1,6	5,2	100,0
Total	4,7	25,1	7,8	2,8	52,5	0,7	6,4	100,0

6.1.4 Pauvreté et principal mode d'évacuation des eaux usées

Quel que soit le niveau de vie, la grande majorité des individus vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou dans la nature. La proportion des individus qui vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou dans la nature fluctue entre 67,2% dans le dixième décile à 77,6% dans le quatrième décile.

La proportion des individus vivant dans des ménages où les eaux usées sont évacuées dans les fosses septiques sont un peu plus élevées chez les individus du dixième décile comparativement aux neuf premiers. Cette proportion est de 4,9% dans le dixième décile contre au plus 2,5% dans les autres (décile 1 à 9).

Tableau 16 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'évacuation des eaux usées

Niveau de vie	Cour	Rue/Nature	Puisards	Caniveau	Fosse septique	Autres	Total
Premier décile	15,1	76,9	1,4	0,3	0,8	5,5	100,0
Deuxième décile	15,9	77,3	0,8	0,3	0,7	5,0	100,0

Troisième décile	16,6	76,7	0,6	0,3	0,8	5,0	100,0
Quatrième décile	16,6	77,6	0,7	0,3	1,0	3,8	100,0
Cinquième décile	17,1	76,1	0,8	0,4	1,1	4,5	100,0
Sixième décile	17,1	76,8	0,7	0,3	1,1	4,0	100,0
Septième décile	16,5	77,3	0,8	0,5	1,2	3,8	100,0
Huitième décile	18,5	73,3	0,8	0,9	2,3	4,3	100,0
Neuvième décile	18,4	71,7	1,1	1,0	2,5	5,4	100,0
Dixième décile	20,8	67,2	1,5	1,6	4,9	4,1	100,0
Total	16,9	75,7	0,9	0,5	1,4	4,7	100,0

6.2 Pauvreté et accès à l'eau de boisson

Dans la région du Sud-Ouest, une grande partie (44,2%) de la population s'approvisionne en eau de boisson dans les forages. La proportion des individus vivant dans des ménages où la source d'approvisionnement à l'eau de boisson est le forage décroît avec le niveau de vie. Elle part de 46,4% pour les individus les plus pauvres (premier décile) à 32,4% pour les moins pauvres (dixième décile).

Par ailleurs, l'utilisation des forages est suivie par celle des puits chez les individus du premier décile (26,5%) tandis que la fontaine publique vient en deuxième position chez les individus du neuvième décile. Concernant les individus du dixième décile, ils ont plus accès à l'eau de boisson par les forages (32,4% d'entre eux), le robinet-compteur intérieur (26,9%) et la fontaine publique (22,0%).

Tableau 17 : Répartition de la population par niveau de vie selon la source d'accès à l'eau de boisson

Niveau de vie	Barrage/rivière/cours d'eau/lac	Puits	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur	Autres	Total
Premier décile	15,9	26,5	46,4	10,7	0,0	0,6	100,0
Deuxième décile	14,0	26,7	46,1	12,8	0,0	0,4	100,0
Troisième décile	12,8	27,5	45,5	13,7	0,1	0,5	100,0
Quatrième décile	10,0	30,0	46,1	13,6	0,1	0,3	100,0
Cinquième décile	10,4	28,6	45,1	15,0	0,2	0,6	100,0
Sixième décile	8,5	28,4	46,2	15,5	0,8	0,6	100,0
Septième décile	8,2	26,0	45,5	18,5	1,2	0,6	100,0

Huitième décile	7,5	23,4	41,8	23,0	3,6	0,8	100,0
Neuvième décile	6,4	21,7	38,3	25,6	6,4	1,6	100,0
Dixième décile	2,9	13,9	32,4	22,0	26,9	1,8	100,0
Total	10,8	25,9	44,2	15,6	2,8	0,7	100,0

6.3 Pauvreté et principal mode d'éclairage

L'énergie réseau est plus utilisée par les individus ayant un niveau de vie élevé. Par exemple, plus 40% des individus du dixième décile sont issus des ménages qui utilisent l'énergie réseau contre 17,0% pour ceux du neuvième décile et moins de 14% pour les autres classes de niveau de vie. La lampe reste le principal mode d'éclairage pour les individus à faible niveau de vie. Parmi les individus du premier décile, 65,7% vivent dans des ménages où la lampe est le mode principal d'éclairage.

Tableau 18 : Répartition de la population par niveau de vie selon le principal mode d'éclairage

Niveau de vie	Energie réseau	Energie solaire	Lampes	Autres	Total
Premier décile	1,1	29,9	65,7	3,3	100,0
Deuxième décile	1,6	29,1	66,8	2,6	100,0
Troisième décile	2,7	35,9	59,4	2,0	100,0
Quatrième décile	2,4	37,0	59,1	1,6	100,0
Cinquième décile	3,5	36,3	58,2	2,0	100,0
Sixième décile	5,1	44,2	49,2	1,5	100,0
Septième décile	5,3	43,0	50,2	1,5	100,0
Huitième décile	13,3	43,0	41,6	2,1	100,0
Neuvième décile	17,0	41,0	39,8	2,2	100,0
Dixième décile	40,3	37,0	22,1	0,7	100,0
Total	7,0	36,2	54,7	2,1	100,0

6.4 Pauvreté et type d'emploi principal occupé

L'analyse du niveau de vie selon le type d'emploi principal des individus indique que la répartition des aides familiales par niveau de vie est plus égalitaire comparativement à celle des salariés et des indépendants. Aussi, les salariés ont un niveau de vie plus élevé. En effet, plus de 90% des salariés ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile contre moins de 70% pour chacune des autres catégories d'emploi (Indépendant, aide familiale et autres).

Tableau 19 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé

Niveau de vie	Indépendant	Salarié	Aide familiale	Autres
---------------	-------------	---------	----------------	--------

Premier décile	12,4	0,2	10,3	6,4
Deuxième décile	10,9	0,6	10,6	6,8
Troisième décile	10,8	1,0	9,8	6,1
Quatrième décile	12,8	1,6	11,7	8,3
Cinquième décile	10,3	1,8	11,1	6,5
Sixième décile	9,4	2,8	9,7	7,2
Septième décile	8,6	3,4	10,5	8,8
Huitième décile	9,3	8,1	10,7	12,5
Neuvième décile	8,5	15,8	9,5	16,6
Dixième décile	6,9	64,7	6,0	20,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE

7.1 Distribution de la consommation totale par quintile

A l'analyse du tableau ci-après, il ressort que la répartition de la consommation totale par quintile de niveau de vie de la population du Sud-Ouest est inégale. Le volume de la consommation augmente avec le quintile de niveau de vie. Pendant que la consommation totale des individus du premier quintile s'élève à 24 641,66 millions de F CFA, celle du dernier quintile s'évalue à 81 214,25 millions de F CFA. Ces montants représentent respectivement 11,35% et 37,39% de la consommation totale de la population du Sud-Ouest. Les quintiles 2, 3 et 4 représentent respectivement 15,24%, 16,38% et 19,64% de la consommation totale. Ces résultats suggèrent que la structure des dépenses de consommation dans la région du Sud-Ouest est inégalitaire.

Tableau 20 : Distribution de la consommation totale par quintile

Quintiles	Dépenses du quintile (en millions de F CFA)	Pourcentage (%)
Premier quintile	24 642	11,4
Deuxième quintile	33 103	15,2
Troisième quintile	35 572	16,4
Quatrième quintile	42 653	19,6
Cinquième quintile	81 214	37,4
Total	217 184	100,0

7.2 Distribution de la consommation totale par décile

Pour mieux cerner les inégalités révélées dans la section précédente, la consommation totale est répartie par décile du niveau de vie. Les résultats confirment que la structure des dépenses de consommation de la population du Sud-Ouest est inégalitaire. En effet, le dernier décile, c'est à dire les 10% les plus riches de la population, concentre à lui seul 22,95% des dépenses de consommation totale des ménages tandis que le premier décile concentre moins de 6% des dépenses de consommation totale.

Tableau 21 : Distribution de la consommation totale par decile

Déciles	Dépenses du décile (en millions de F CFA)	Pourcentage (%)
Premier décile	11 586	5,3
Deuxième décile	13 055	6,0
Troisième décile	14 531	6,7
Quatrième décile	18 572	8,6
Cinquième décile	17 884	8,2
Sixième décile	17 688	8,1
Septième décile	18 666	8,6
Huitième décile	23 986	11,0
Neuvième décile	31 362	14,4
Dixième décile	49 852	22,9
Total	217 184	100,0

7.3 Indicateurs d'inégalités de la consommation

L'indice de GINI est un coefficient qui permet de mesurer le degré d'inégalité dans la répartition de la consommation des individus. Il est évalué à 0,26 dans la région du Sud-Ouest. Cette valeur qui est plus proche de zéro que de un signifie que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans la région du Sud-Ouest. Toutefois, la désagrégation de l'indice de GINI selon le milieu de résidence montre que la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (0,238) qu'en milieu urbain (0,271). Ce constat est confirmé par les indices de Theil (0) et Theil (1).

Le calcul de l'indice au niveau provincial montre également que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans chacune des provinces de la région (Indice de GINI < 0,3). Toutefois, on observe des variations de la valeur de l'indice selon la province. Le Poni est la province la moins égalitaire en termes de distribution de la consommation des individus. En effet, l'indice de GINI dans cette province s'élève à 0,275 contre 0,264 dans le Bougouriba, 0,242 dans le Nounbiel et 0,235 dans le Ioba. Les résultats obtenus avec les indices de Theil (0) et Theil (1) évoluent dans les mêmes sens que ceux de l'indice de GINI.

Si l'indice de Gini indique une distribution assez égale de la consommation de façon globale dans la région, le rapport interdécile, qui met en relation le premier et le neuvième décile de la distribution des niveaux de vie, montre qu'il y a tout de même des écarts non négligeables entre les plus riches et les plus pauvres. Ce rapport est de 2,851 pour la région du Sud-Ouest. Cela signifie que les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 2,8 fois supérieur à celui des 10% les plus pauvres. Ce rapport est de 3,437 en milieu urbain et de 2,696 en milieu rural. L'analyse selon les provinces indique que le rapport interdécile est un peu plus élevé dans la province de Poni (3,32 contre 3,01, 2,82 et 2,63 respectivement pour le Bougouriba, le Nounbiel et le Ioba).

Tableau 22 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province

	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
Milieu de résidence					
Urbain	0,27	0,12	0,12	3,44	1,83
Rural	0,24	0,09	0,11	2,70	1,82
Provinces					
BOUGOURIBA	0,26	0,11	0,13	3,01	2,04
PONI	0,28	0,12	0,13	3,32	2,15
IOBA	0,24	0,09	0,11	2,63	1,81
NOUMBIEL	0,24	0,09	0,11	2,82	1,89
Ensemble région	0,26	0,11	0,12	2,85	1,90

Une vue des indicateurs d'inégalité de la consommation par commune fait ressortir que seule la commune de Ouessa à une distribution des dépenses de la consommation assez inégalitaire avec un indice de GINI égale à 0.311 (> 0,3). Excepté la commune de Ouessa les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans chacune des communes de la région du Sud-Ouest. En effet, l'indice de GINI est inférieur à 0,3 dans ces communes. Il varie de 0,186 dans la commune de Niégo à 0,29 dans celle de Gaoua. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie semblent être les communes les plus urbanisées de la région.

Le rapport interdécile (q90/10) est plus élevé dans la commune de Gaoua (3,776) et moins élevé dans celle de Niégo avec (2,131).

Tableau 23 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune

Communes	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
Province de la Bougouriba					
Bondigui	0,25	0,10	0,12	2,65	1,82
Diébougou	0,28	0,12	0,13	3,36	2,15
Dolo	0,22	0,08	0,09	2,52	1,69
Iolonioro	0,24	0,10	0,11	2,77	1,86
Tiankoura	0,24	0,09	0,10	2,88	1,97
Province de Poni					
Bouroum-Bouroum	0,27	0,12	0,13	3,37	2,06
Bousséra	0,24	0,09	0,10	2,82	1,88
Djigouè	0,22	0,08	0,09	2,58	1,74
Gaoua	0,29	0,13	0,14	3,78	2,04
Gbomblora	0,23	0,08	0,09	2,59	1,77
Kampti	0,29	0,13	0,15	3,39	2,04
Loropéni	0,25	0,10	0,11	2,88	1,85
Malba	0,23	0,08	0,09	2,58	1,77
Nako	0,24	0,09	0,11	2,66	1,83

Périgban	0,26	0,11	0,13	2,78	1,86
Province de Ioba					
Dano	0,24	0,09	0,10	2,72	1,90
Dissin	0,27	0,12	0,15	2,72	1,86
Guéguéré	0,20	0,07	0,08	2,25	1,61
Koper	0,19	0,06	0,08	2,18	1,60
Niégo	0,19	0,06	0,07	2,13	1,61
Ouessa	0,31	0,16	0,19	3,47	2,27
Oronkua	0,21	0,07	0,08	2,48	1,74
Zambo	0,19	0,06	0,07	2,22	1,63
Province de Noubiel					
Batié	0,26	0,11	0,12	3,00	2,01
Boussoukoula	0,23	0,09	0,10	2,69	1,84
Kpuerè	0,22	0,08	0,09	2,28	1,65
Legmoin	0,24	0,09	0,11	2,48	1,75
Midebdo	0,22	0,08	0,08	2,60	1,77
Ensemble région	0,11	0,12	2,85	1,90	0,11

CONCLUSION

L'inexistence des analyses de la pauvreté au niveau des sous unités administratives du Burkina Faso a conduit à la réalisation de ce rapport. Cette étude avait pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région du Sud-Ouest en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal.

Deux sources de données ont été utilisées. Il s'agit des données du 5^e RGPH organisé en 2019 et celles de l'EHCVM réalisée en 2018. Une estimation sur les petits domaines a été appliquée sur les données de l'EHCVM pour obtenir la consommation des ménages. Cette consommation a été greffée à la base de données du RGPH pour les analyses qui sont essentiellement descriptives.

A l'issue des analyses, les principaux résultats montrent que, tout comme au niveau national, la pauvreté a un visage rural dans la région du Sud-Ouest. La province de loba est la plus touchée en termes d'incidence, bien que ce soit la province de Poni qui a le plus grand nombre de pauvres. L'analyse de la pauvreté au niveau communal montre que sur les vingt-huit communes de la région, quatre ont plus de la moitié de leurs populations qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Zambo et Niogo sont les communes qui abritent les plus fortes proportions de pauvres dans la région Sud-Ouest.

La pauvreté selon les caractéristiques démographiques fait ressortir quelques résultats importants. Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion plus élevée des individus les plus pauvres alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus moins pauvres. Aussi, les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes. Les individus vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé ont plus un niveau de vie élevé alors que ceux dont le chef est non alphabétisé ont plus un niveau de vie faible.

En outre, l'analyse de la pauvreté selon le cadre de vie des populations montre que les matériaux définitifs du logement sont plus utilisés par les nantis. Ces derniers sont nombreux à vivre dans des habitations de type immeuble à appartement et villa.

Ensuite, en matière de services sociaux, les populations plus pauvres y ont difficilement accès. En effet, les individus les plus pauvres utilisent en grande majorité la brousse comme lieu d'aisance, la rue comme principal mode d'évacuation des ordures ou des eaux usées. Ces individus issus des ménages pauvres utilisent majoritairement les forages, les puits et les barrages/rivières/cours d'eau/lac comme principale source d'eau de boisson et s'éclairent principalement avec des lampes.

En termes d'inégalité, l'indice de GINI montre globalement que la distribution des dépenses de consommation entre les individus est assez égalitaire dans la région du Sud-Ouest à l'exception de la commune de Ouessa. Toutefois, on observe des variations de cet indice selon le milieu de résidence, la province et la commune. Le milieu urbain est moins égalitaire que le milieu rural. Au niveau provincial, le Poni est la province la moins égalitaire en termes de distribution de dépenses de consommation des ménages. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie sont les communes urbaines de la région (Ouessa, Gaoua et kampti).

Au regard des principaux résultats obtenus, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Prioriser le milieu rural, la province de loba et les communes de Zambo et de Niogo dans les interventions de lutte contre la pauvreté dans la région ;
- Renforcer les politiques d'accès aux logements décentes envers les populations démunies ;
- Accentuer les programmes d'accès à l'assainissement et à l'hygiène sur les populations pauvres ;
- Le niveau de la pauvreté peut baisser en réduisant l'inégalité par une bonne répartition des ressources. Ainsi, au regard des résultats qui présentent une inégalité relativement plus élevée dans les centres urbains, il est recommandé de renforcer les politiques de lutte contre les inégalités dans ces zones.

BIBLIOGRAPHIE

GABRIELA GUBLIN GUERRERO, 2004. Définitions et approches de la pauvreté. En ligne : <http://www.bsi-economics.org/416-definicions-approches-pauvrete>, consulté le 23 août 2023.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Synthèse des résultats définitifs. Ouagadougou, Burkina Faso, 133 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Volume-3, Mesure et cartographie de la pauvreté. Ouagadougou, Burkina Faso, 374 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Monographie de la région du Sud-Ouest. Ouagadougou, Burkina Faso, 166 p.

INSD, 2022. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018 (EHCVM-2018) : Diagnostic de la pauvreté en 2018. Ouagadougou, Burkina Faso, 97 p.

ANNEXES

Tableau 1 : Pauvreté selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Incidence (P0)	Contribution (C0)	Consommation par personne
Urbain	29,2	3,9	382 887
Rural	41,4	96,1	245 922
Ensemble	38,9	100,0	263 398

Tableau 2 : Pauvreté selon les provinces

Provinces	Incidence (P0)	Contribution (C0)	Profondeur (P1)	Consommation par personne
Bougouriba	30,5	13,8	7,2	273 222
Poni	35,3	37,0	8,9	275 354
Ioba	46,2	36,1	12,4	252 767
Noumbiel	44,9	13,1	12,2	233 667
Ensemble	38,9	100,0	10,0	263 398

EQUIPE D'ELABORATION DES PROFILS REGIONAUX DE PAUVRETE**COORDINATION**

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUEDRAOGO Boureima	Directeur Général de l'INSD
BERE Bernard	Directeur Général Adjoint de l'INSD
OUEDRAOGO Issaka	Directeur Régional de l'INSD-Hauts Bassins
RAMDE Bakary	Directeur Régional de l'INSD-Est
GANSORE Moctar	Directeur Régional par intérim de l'INSD-Sahel

EQUIPE DE REDACTION DU PROFIL DE PAUVRETE DU SUD-OUEST

NOM PRENOM (S)	STRUCTURE
OUEDRAOGO ISSAKA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
SAWADOGO PAUL	Direction de la Démographie
ZONGO HAIDARA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
KONCOBO ZAKARIA	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
KABORE S. THEODORE	Direction régionale de l'INSD de l'Est
NOMBRE ABDOU	Direction de l'Informatique et du management de l'information statistique
RAMDE BAKARY	Direction régionale de l'INSD de l'Est
GANSORE MOCTAR	Direction régionale de l'INSD du Sahel
COULIBALY IDRISSE	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
NABIE DRISSE	Direction régionale de l'INSD de l'Est
LY A. KADRI	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
TOU G. GILDAS	Direction régionale de l'INSD du Sahel
ZERBO YAYA	Direction régionale de l'INSD de l'Est
ZOUNDI K. JEROME	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
BENGALY LABASSE	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
MANLI BOUREIMA	Direction régionale de l'INSD de l'Est

EQUIPE DE REDACTION DES PROFILS DE PAUVRETE DES REGIONS

NUMERO	PROFIL DE PAUVRETE	NOM ET PRENOM	DIRECTIONS
1	BOUCLE DU MOUHOUN	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	CASCADES	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	SAHEL	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
2	CENTRE	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	SUD-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	CENTRE-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
3	EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-SUD	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
4	PLATEAU CENTRAL	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	CENTRE-NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P: 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf